



CLUB DE TIR A L'ARC - ETRECHY -

Siège social : Mairie
Place Ch de Gaulle
91580 ETRECHY

Site : www.arcetrechy.club
mail : arc.etrechy@gmail.com



Compte rendu de l'ASSEMBLEE GENERALE

(22 / 06 / 24)

Quorum : (1/3 des adhérents + 1) 17

Présents ou représentés : 19 présents + 3 mineurs représentés + 10 pouvoirs = 32

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut statutairement et valablement se tenir .

Le Président rappelle que sa prise de fonction, et celle du secrétaire, étaient provisoires et suivaient les démissions en cours de saison des élus à ces postes . Il s'agissait d'assurer la pérennité du club en attendant une refonte du comité directeur lors de l'assemblée générale.

Cette transition appelant à réattribuer ces postes, l'intérêt pour les nouveaux dirigeants d'avoir le temps de préparer la rentrée et la saison à venir, et le fait de coller avec le calendrier annuel FFTA (de septembre à août) justifient la tenue de l'AG fin juin plutôt que fin septembre comme c'était le cas traditionnellement .

RAPPORT MORAL :

Le président rappelle les moments et faits notables de la saison écoulée :

- Différentes démissions de postes à responsabilités : J. Dubreux de la présidence, C. Richard du secrétariat et en mars D. Jaluzot qui assurait l'encadrement des débutants (reprise du groupe jeunes par Elisabeth et Sébastien).

- Nouvelle augmentation de 4 € des licences, cette fois de la part de la Fédération pour 2025 (donc dès la rentrée) . Elle se cumule aux + 4 € du comité 91 et à l'augmentation des frais d'affiliation du club à la FFTA.

Vote du rapport moral : POUR 29 - CONTRE 3 - Abstentions 0

RAPPORT D'ACTIVITE :

- Fête du club / tir à l'oiseau : présence importante le matin et pour le repas, moindre pour les jeux de l'après midi .

Revoir la taille des oiseaux à la hausse et simplifier certaines règles de jeux .

- Effectifs : (...) = année précédente

2023 – 24	Femmes	Hommes	Total
Jeunes	5 (-4)	8 (=)	13 (- 4)
Adultes	11 (+1)	22 (+2)	33 (+3)
Total	16 (-3)35 %	30 (+2) 65%	46 (-1)

12 nouveaux archers dont 8 débutants et 4 reprises de l'activité.

- Résultats sportifs : consultables sur le site du club régulièrement tenu à jour par Elisabeth

RAPPORT FINANCIER

- Nouvelle augmentation des licences de la part de la Fédération pour 2025 (donc dès la rentrée) qui porte à 100 € la somme prélevée par la FFTA sur une licence adulte (sur une adhésion globale à 170 € pour les membres de notre club votée l'an dernier).

- Changement de banque de la BICS à la S.G suite à des lenteurs et difficultés de fonctionnement et de communication. Echanges plus faciles et constructifs avec la nouvelle banque .

- Etat des comptes au 18/06/24 : Cpte courant SG : 2706,92 € (+ reliquat sur BICS 303,35 €)

Livret A – SG : 1510 €

Principales dépenses : Prélèvements FFTA – Achats de matériel – dédommagement R.Renard (encadrant confirmés)

Principale recette : Cotisations adhérents

Voir le détail des opérations de l'année en P.J

Vote du rapport financier : Adopté à l'unanimité .

ELECTION DE MEMBRES ENTRANT AU COMITE DIRECTEUR

Membres en cours de mandat (3 ans) : Philippe PEYTHIEU, Didier AMREIN, Philippe LEVERT

3 Démissionnaires . 3 membres en fin de mandat pouvant se représenter. Donc 6 postes à pourvoir sur les 9 prévus dans les statuts .

Candidats : Elisabeth DUHAMEL, Pierre MEDA, Thomas LEBESNERAIS, Matthieu HOULET

Les quatre candidats sont élus à l'unanimité .

Le comité directeur sera donc composé de 7 membres (dont les noms figurent ci-dessus) sur les 9 autorisés par les statuts de l'association.

QUESTIONS DIVERSES :

- Accueil de débutants à la rentrée :

Evaluer d'abord les capacités d'encadrement régulier par les archers du club sur les séances du mardi et du samedi. Suite à l'expérience des années passées et face à l'absence d'encadrants pour les jeunes archers, aux difficultés horaires et de lieux de pratique ; il semble raisonnable de s'orienter vers un accueil d'adolescents et d'adultes qui, lui, donne satisfaction en termes de fidélisation, d'intérêt pour l'activité et de progrès.

- Couleur de tenue du club :

Le pantalon blanc est salissant et difficile à trouver dans le commerce. Proposition d'adopter le noir comme couleur de pantalon . Le maillot du club restant la tenue officielle par ailleurs .

Il reste toujours possible d'utiliser le blanc par défaut ; aussi bien pour les pantalons qu'en cas d'absence de maillot officiel du club .

- Maillots du club / tissu / sponsors :

Le stock de maillots arrive à épuisement, en particulier dans certaines tailles, une commande pourra être envisagée
En tenant compte des remarques suivantes : tissu moins épais, gommage des sponsors qui ne sont plus ceux du club depuis la confection du 1^{er} lot de maillots.

- Equipe de Division Départementale :

Pour la 2^e année, une équipe féminine et une équipe masculine étaient engagées . Elles ne sont pas allées au bout des trois épreuves prévues au programme de ce « championnat » . Ce qui fait réagir des archers motivés et respectueux des engagements pris . Manque d'organisation, d'anticipation, de communication ...

A mettre au point sérieusement avant une éventuelle nouvelle participation .

- Utilisation « autonome » du petit terrain, tir extérieur ou au gymnase en fonction de la météo :

Les réponses à apporter se concentrent autour de 2 mots : Clés et Responsabilités (en particulier en terme d'assurance) . Il conviendra de se renseigner auprès de la FFTA pour savoir les modalités de couverture par l'assurance fédérale dans ces lieux (présence d'un élu du club, délégation des clés ...)

L'ordre du jour de l'assemblée générale étant épuisé, la séance est levée à 16H .

COMPTE RENDU de réunion du COMITE DIRECTEUR (22/06/2024)

Club de tir à l'arc ETRECHY

Présents : Elisabeth DUHAMEL , Thomas LEBESNERAIS, Philippe PEYTHIEU, Matthieu HOULET,
Pierre MEDA, Philippe LEVERT .

Absent excusé : Didier AMREIN .

- ELECTION des membres du BUREAU du CLUB suite à l'Assemblée Générale tenue ce jour .

Présidente : Elisabeth DUHAMEL élue à l'unanimité

Secrétaire : Thomas LEBESNERAIS élu à l'unanimité

Trésorier : Philippe PEYTHIEU élu à l'unanimité

Une réunion sera programmée avant la fin de saison prévue le 7 juillet afin d'organiser le début de saison 2025 et de définir , organiser et attribuer les tâches permettant le bon fonctionnement du club .